

Des parents mobilisés

La cité scolaire de Schirmeck compte deux sections sportives. Leur avenir préoccupe aujourd'hui des parents d'élèves de l'établissement.

■ La section football a été créée à la cité scolaire Haute-Bruche il y a une quinzaine d'années. Celle d'activités physiques de pleine nature (APPN), la seule en Alsace, est un peu plus jeune : une douzaine d'années.

Cette situation « ne pourra pas durer longtemps »

L'implantation de cette dernière à Schirmeck, voulue à l'époque par les enseignants et les parents, se justifiait parfaitement par le cadre idoine offert par la vallée.

Depuis quelques semaines, des inquiétudes s'expriment pourtant quant à l'avenir des deux sections.

La soixantaine d'enfants qui se partagent en gros sur les APPN et le foot, encadrés par trois enseignants, bénéficient encore aujourd'hui de quatre heures hebdomadaires, en dehors de leurs emplois du temps.

Le souci, c'est que depuis le courant de l'an dernier, ce volume horaire n'est plus intégralement pris en charge



Des parents étaient cette semaine aux micros de RCB, la radio de la vallée, pour exprimer leurs inquiétudes. (Photo DNA)

par le rectorat; celui-ci a en effet rééquilibré son enveloppe sur l'ensemble des établissements de l'académie.

Conséquence pour Schirmeck : il finance désormais deux heures sur les quatre de

chaque section. L'autre moitié est payée sur les fonds propres de la cité scolaire, qui peut toutefois compter sur des aides de la communauté de communes de la Haute-Bruche.

Il n'en reste pas moins que, pour le collège, cette situation « ne pourra pas durer longtemps », juge Shaby Zanganeh-Artola. Comme les autres parents concernés, elle craint tout bonnement « à

plus ou moins long terme la mort des deux sections ».

Réduire les activités à deux heures n'aurait par ailleurs pas de sens, argumente à ses côtés Bruno Colin, en APPN car il faut du temps pour se rendre sur les lieux d'exercice et s'équiper : en foot car passer sous le seuil de 4 h entrainerait la perte de l'homologation qui permet aujourd'hui une participation aux compétitions de la Ligue d'Alsace.

Les parents, sous l'égide de la FCPE, ont donc écrit cet été à l'inspection académique et au rectorat pour réclamer la pérennisation de ces deux sections et de leurs quatre heures.

Respect d'un "contrat de progression"

L'enjeu est sportif bien sûr. En 2009, de belles performances ont encore pu être réalisées, notamment en juin l'ascension par des élèves du mont-Bishorn (plus de 4000

mètres d'altitude) dans les Alpes suisses.

Mais les vertus de ces activités dépassent ce seul aspect. « Certains jeunes ont parfois des difficultés en classe, comportementales. Ces sections leur donnent une image positive », souligne ainsi Shaby Zanganeh-Artola. Vis-à-vis de eux-mêmes d'abord, mais aussi de leurs camarades. Elles sont en outre une source de motivation scolaire, car l'inscription y est soumise au respect d'un "contrat de progression".

Elles permettent enfin aux enfants d'acquérir un sens de l'organisation, des responsabilités et des règles, y compris de sécurité. Et, même si tous ne connaissent pas la trajectoire de Cédric Beill, devenu champion de course d'orientation en VTT, elles auront servi à beaucoup de trampoline dans la construction d'un projet personnel.

Bref, elles constituent « une image de marque pour le collège », que les parents sont bel et bien déterminés à défendre. **O.T.**